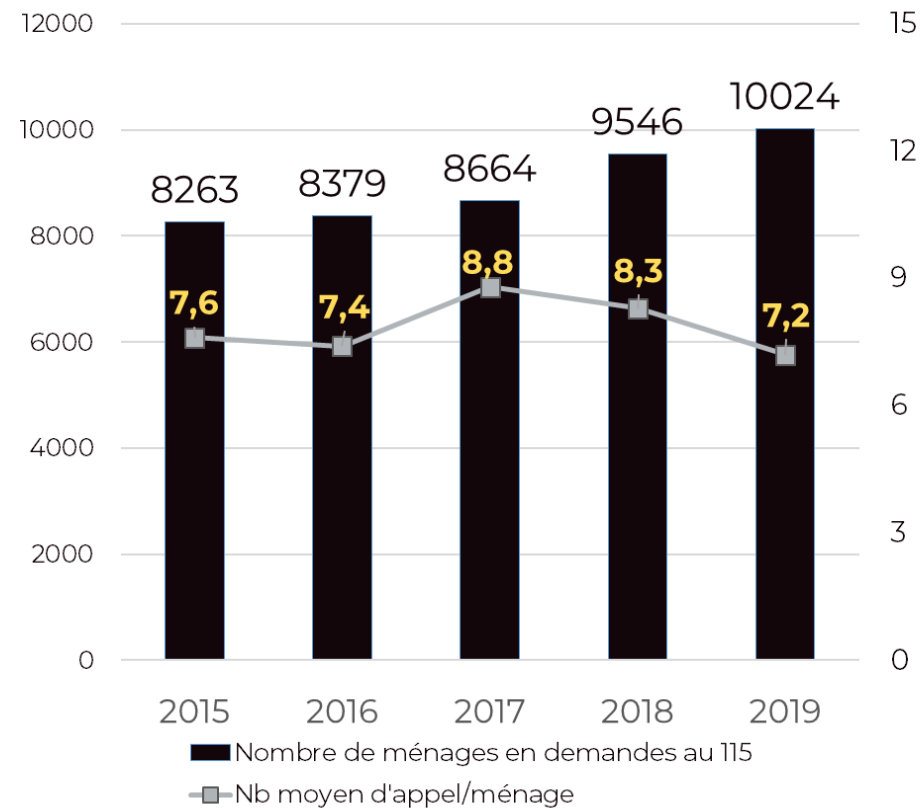


1. L'observation longitudinale du phénomène de la précarité liée au manque de logement et au sans-abrisme.
 - a. Sans-abri et sans domicile visibles sur la demande SIAO/115.
 - b. Au carrefour des situations de précarité.
2. L'abandon de la demande, une forme particulière de non-recours ?
 - a. Profils des personnes et ménages concernés.

		Catégorie opérationnelle	Situation de vie		Définition générique
SANS ABRI	1	Personnes vivant dans la rue	1.1	Espace public ou externe	Qui vit dans la rue ou dans des espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation
	2	Personnes en hébergement d'urgence	2.1	Hébergement d'urgence	Personne sans lieu de résidence habituel qui fait usage des hébergements d'urgence, hébergements à bas prix

SANS-ABRI




APPELS AU 115 (EN NOMBRE DE MÉNAGES) ET NOMBRE MOYEN D'APPELS PAR MÉNAGE EN 2015-2019

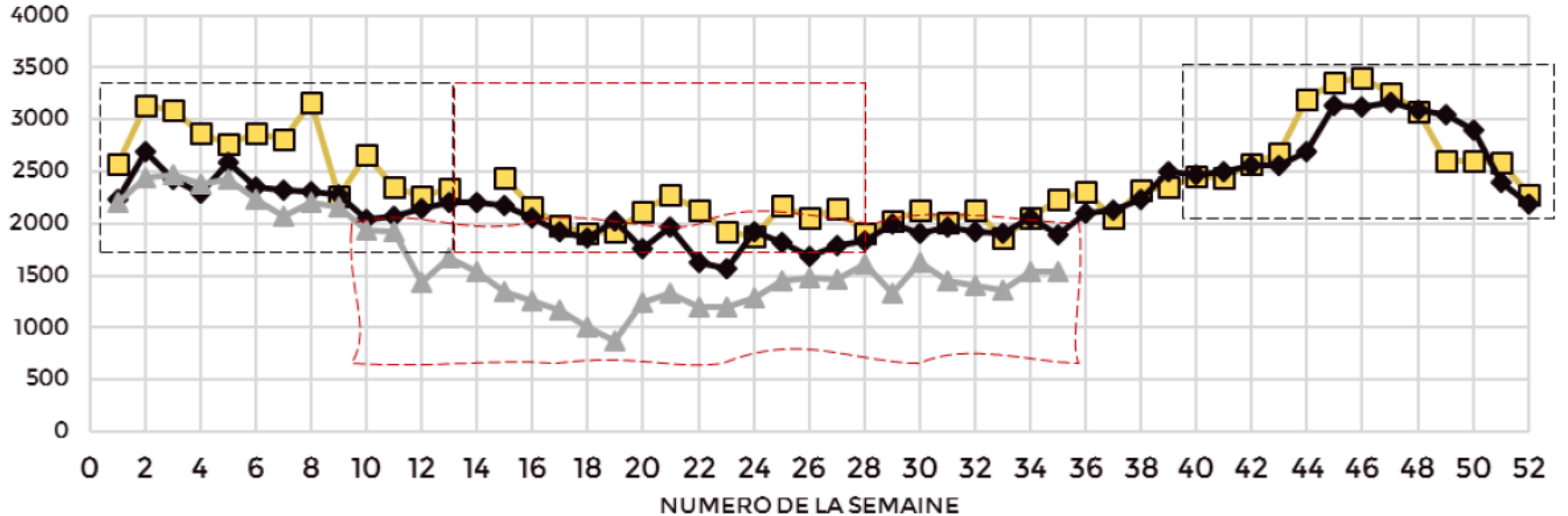


SANS-ABRI

**VOLUME DES DEMANDES DE MISE À L'ABRI AUPRÈS DU 115
PAR SEMAINE DE 2018, 2019 ET 2020**
*DEMANDES D'HÉBERGEMENT 115
1 DEMANDE = 1 PERSONNE*

 Mise en place des mesures de confinement / période après confinement
 Période du Renfort Hivernal / Prolongation

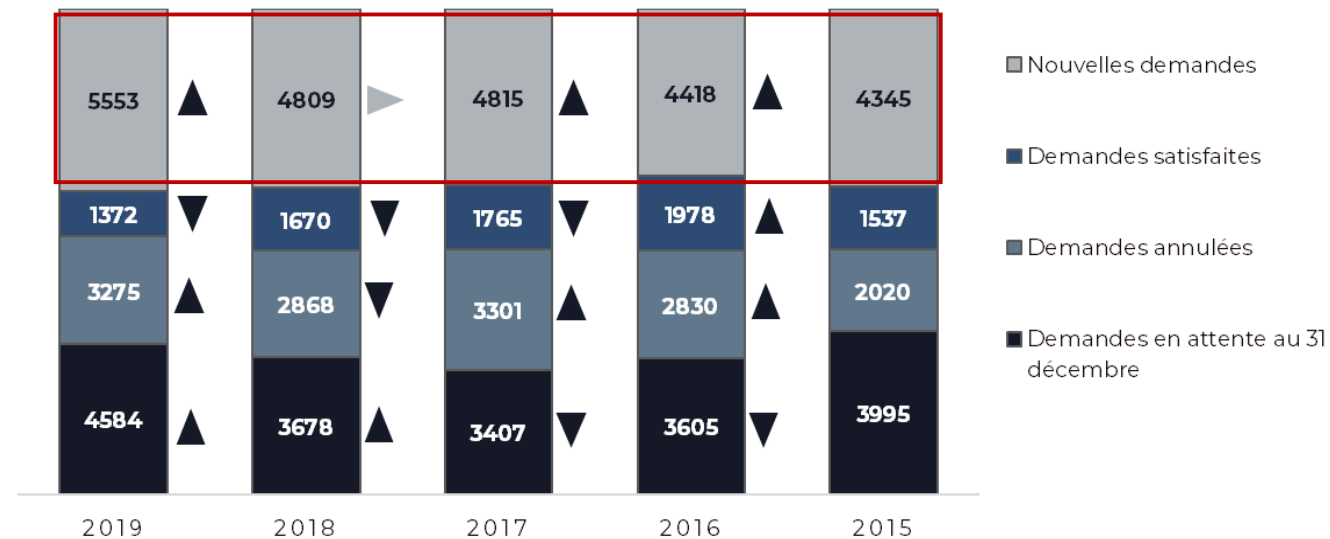
 2018  2019  2020



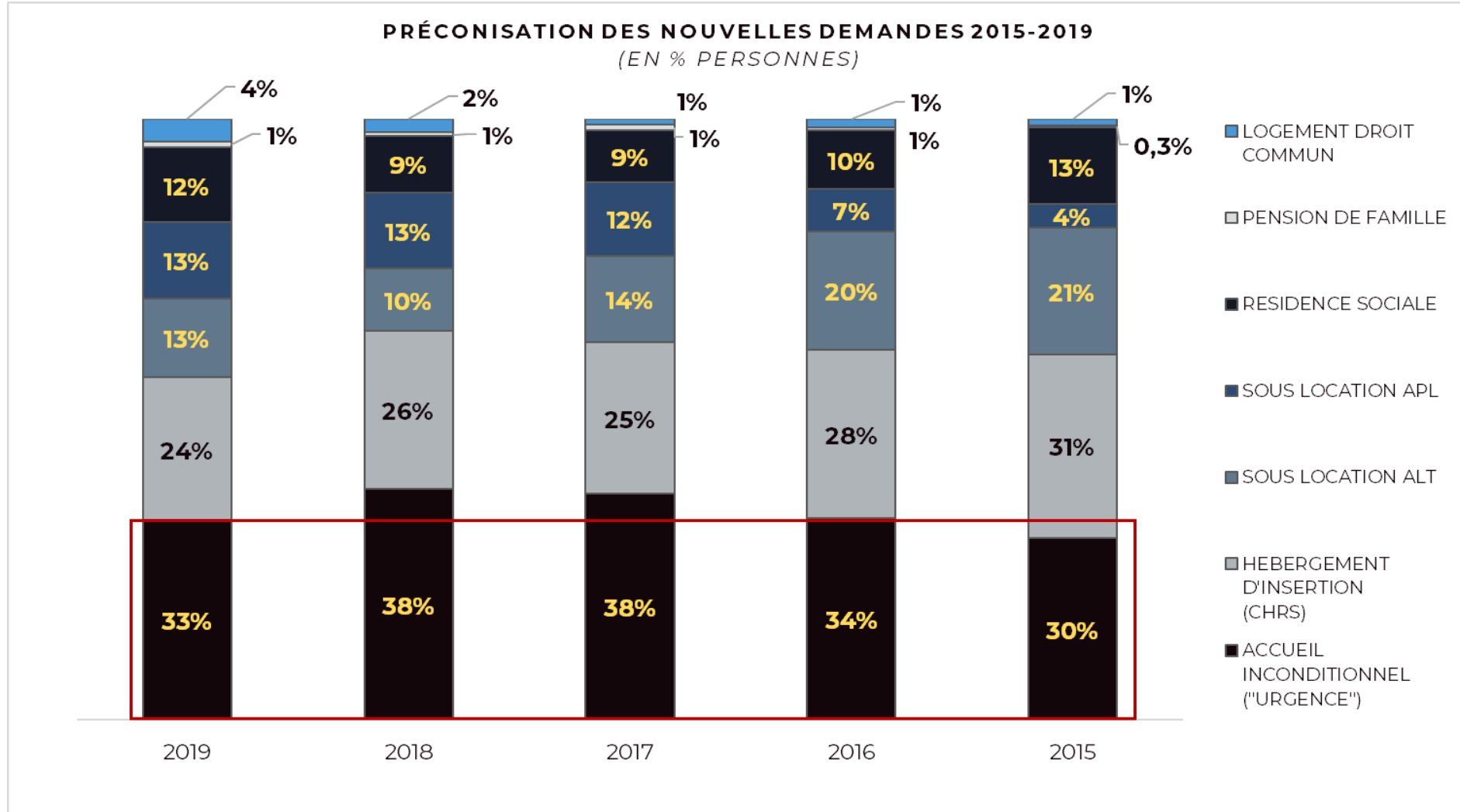
SANS DOMICILE

Catégorie Conceptuelle	SANS LOGEMENT		
	Code	Description	Conditions
SANS LOGEMENT	3	Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile	3.1 Foyer d'hébergement d'insertion 3.2 Logement provisoire 3.3 Hébergement de transition avec accompagnement Quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
	4	Personnes en foyer d'hébergement pour femmes	4.1 Hébergement pour femmes Femmes hébergées du fait de violences domestiques et quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
	5	Personnes en hébergement pour immigrés	5.1 Logement provisoire/centres d'accueil 5.2 Hébergement pour travailleurs migrants Immigrants en hébergement d'accueil ou à court terme du fait de leur statut d'immigrants
	6	Personnes sortant d'institutions	6.1 Institutions pénales 6.2 Institutions médicales (*) 6.3 Institutions pour enfants / homes Pas de logement disponible avant la libération Reste plus longtemps que prévu par manque de logement Pas de logement identifié (p.ex. au 18 ^e anniversaire)
	7	Bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme	7.1 Foyer d'hébergement médicalisé destiné aux personnes sans domicile plus âgées 7.2 Logement accompagné pour ex-sans-abri Hébergement de longue durée avec accompagnement pour ex-sans-abri (normalement plus d'un an)
	LOGEMENT PRÉCAIRE	8	Personnes en habitat précaire
9		Personnes menacées d'expulsion	9.1 Application d'une décision d'expulsion (location) 9.2 Avis de saisie (propriétaire) Quand les avis d'expulsion sont opérationnels Quand le prêteur possède un avis légal de saisie
10		Personnes menacées de violences domestiques	10.1 Incidents enregistrés par la police Quand une action de police est prise pour s'assurer d'un lieu sûr pour les victimes de violences domestiques
LOGEMENT INADÉQUAT		11	Personnes vivant dans des structures provisoires/non conventionnelles
	12	Personnes en logement indigne	12.1 Logements inhabitables occupés Défini comme impropre à être habité par la législation nationale ou par les règlements de construction
	13	Personnes vivant dans conditions de surpeuplement sévère	13.1 Norme nationale de surpeuplement la plus élevée Défini comme excédant les normes nationales de densité en termes d'espace au sol ou de pièces utilisables

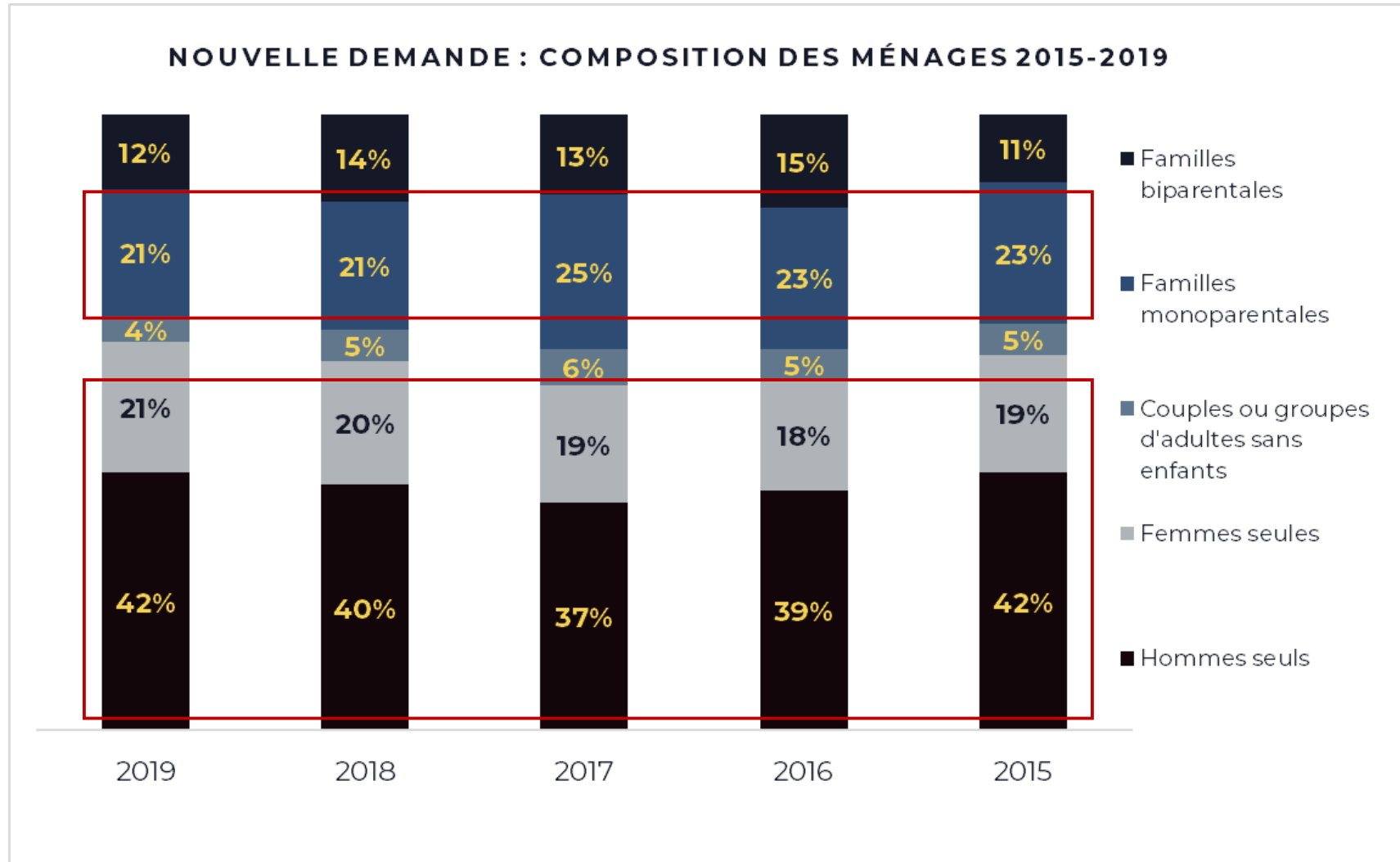
EVOLUTION DES DEMANDES SIAO 2015-2019 (EN NOMBRE DES MÉNAGES)



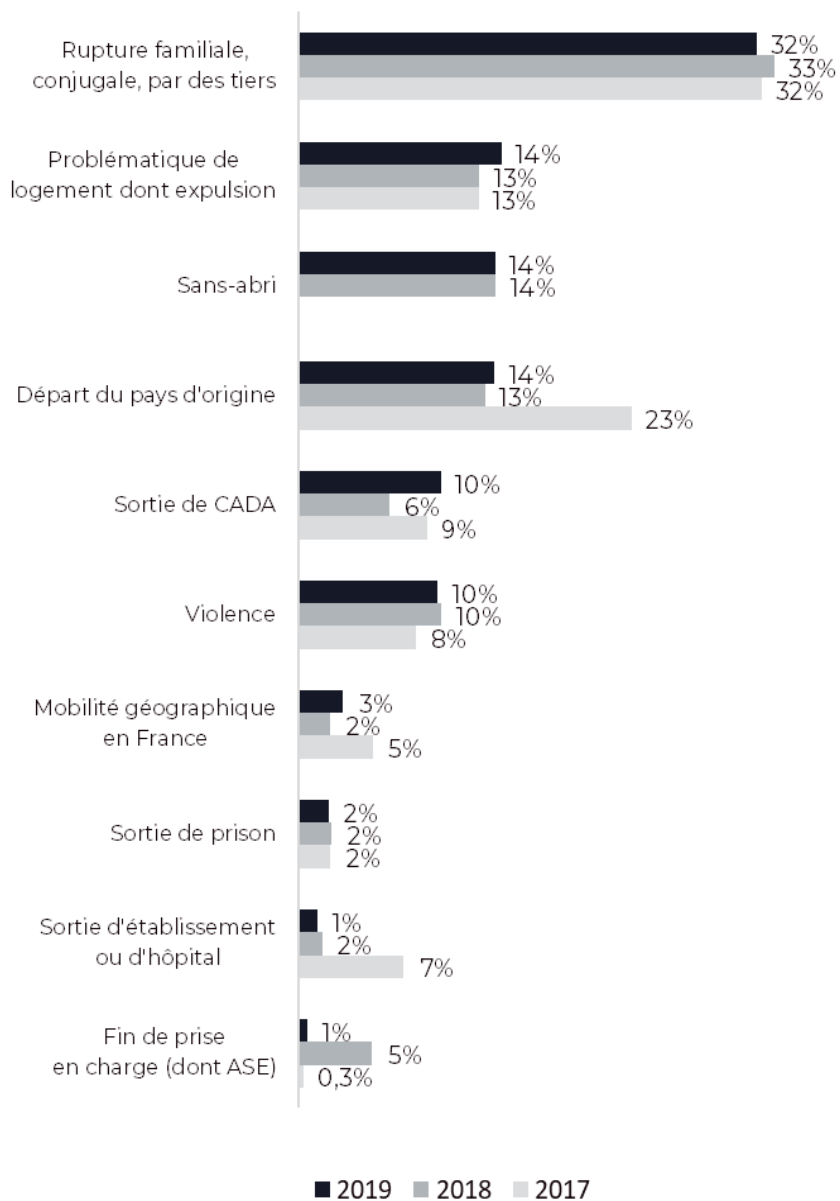
LE MANQUE DES REVENUS ET UNE SITUATION ADMINISTRATIVE « FRAGILE »



ISOLEMENT ET MONOPARENTALITÉ



**RAISON PRINCIPALE DE L'URGENCE SOCIALE
(NOUVELLES DEMANDES 2017-2019)**



**RUPTURE DES LIENS, VIOLENCE DOMESTIQUE,
EXPULSION, MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE, FIN DES
DROITS...**

L'abandon de la demande

Près de 40 % des demandeurs qui abandonnent leur démarche correspondent aux ménages relevant de l'Accueil inconditionnel, autrement dit, ceux qui auraient difficilement une solution d'appoint.

Plus de la moitié est en situation d'isolement.

Un quart avaient déposé leur demande à la suite de leur arrivée sur le territoire et 17 % sont en fin de droits